

A quels besoins être attentifs quand on parle des Azurés ?

Ces papillons vivent dans des prairies humides dépendantes d'une plante hôte, la Sanguisorbe officinale, plante haute de 30 à 100 cm. Ils sont aussi dépendants d'une fourmi hôte. Les chenilles sont trouvées par des fourmis et emportées, pour une dizaine de mois, dans la fourmière pour y effectuer leur développement.

Les papillons volent de la mi-juin à début septembre avec une durée de vie de deux à trois jours par individu.

Les populations alsaciennes de ces espèces sont parmi les plus importantes de France.

Habitat

- * À l'échelle du paysage : une mosaïque paysagère incluant de grandes surfaces de prairies humides à Sanguisorbe, des espaces herbacés avec des hauteurs de végétation généralement inférieures à celles de la Sanguisorbe et des boisements et haies interstitielles ;

- * À l'échelle du site : une surface de quelques mètres carrés a minima de prairie humide renfermant au moins un pied de sanguisorbe officinale.

Déplacements

- * Besoin d'éléments naturels linéaires : bandes enherbées le long des fossés humides, boisements et haies...
- * Particularité des boisements et haies humides : les papillons aiment les longer mais ne peuvent les traverser ;
- * Moyenne des déplacements entre les sites entre 80 et 400 m. Au-delà de 2,4 kilomètres, les prairies seraient trop isolées pour que des déplacements soient possibles.

Comment intégrer la présence des Azurés dans les SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) possède une échelle de travail très large, ce qui ne simplifie pas la prise en compte des populations d'azurés souvent concentrées en des endroits précis du territoire du SCoT. De plus, les connaissances sur l'espèce évoluant rapidement, il est possible qu'il y ait un décalage temporel entre le SCoT, dont les orientations s'inscrivent sur des périodes de dix-vingt ans, et l'avancement des connaissances naturalistes concernant les azurés.

Toutefois, il existe des possibilités pertinentes pour traiter les enjeux liés aux Azurés. Il est ainsi possible de caractériser les lieux de vie de l'espèce et les mesures à mettre en place pour préserver ces espaces. Une telle analyse dans les SCoT fixe un cadre plus appréhendable pour les PLU.

Objectifs à atteindre pour un SCOT abritant une population d'azurés des paluds ou de la sanguisorbe

- * Préserver prioritairement la mosaïque paysagère, incluant des prairies à Sanguisorbe où les papillons sont recensés ;
- * Préserver des éléments naturels linéaires permettant les déplacements ;
- * Identifier les projets d'aménagement susceptibles de faire l'objet de mesures Éviter-Réduire-Compenser en raison de la présence des espèces et les anticiper.

Outils mobilisables dans les SCoT

Rapport de présentation

Eléments de connaissance sur les azurés pour information de la population. Les sources d'information sont à trouver auprès du Plan National d'Action pour les Maculinea et de l'association naturaliste qui s'intéresse aux invertébrés : Imago.

DES ESPÈCES PROTÉGÉES ET MENACÉES

- « Vulnérable » à l'échelle française et en Alsace (listes rouges).
- Protégé au niveau national, via l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Sont interdites, la destruction et la perturbation intentionnelle des spécimens, ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation de leurs sites de reproduction et de leurs aires de repos.
- En conséquence, ils font l'objet d'un Plan national d'action en faveur des Maculinea. Il élabore une stratégie nationale pour permettre la préservation de ces espèces.



Document d'Orientations et d'Objectifs

Orientations définissant les modalités de préservation de l'espèce tant de son habitat que des connexions entre populations.

Mise en oeuvre

Le SCoT peut fournir une cartographie de référence à grande échelle, identifiant des secteurs où mettre en place des mesures compensatoires favorables à l'espèce.

LES ESPÈCES VIVENT DANS LES PRAIRIES HUMIDES À SANGUISORBE



EXEMPLE

LE SCOT DE LA BRUCHE, REFUGE POUR DES POPULATION D'AZURÉS

Face à la richesse du patrimoine écologique et aux enjeux de développement du territoire, les élus locaux du SCoT de la Bruche ont montré une volonté forte pour préserver et renforcer le fonctionnement écologique du territoire.

Anticipant l'élaboration de son schéma, une étude naturaliste a été commanditée par le Syndicat mixte, afin de disposer d'une connaissance plus fine sur les espaces naturels et forestiers.

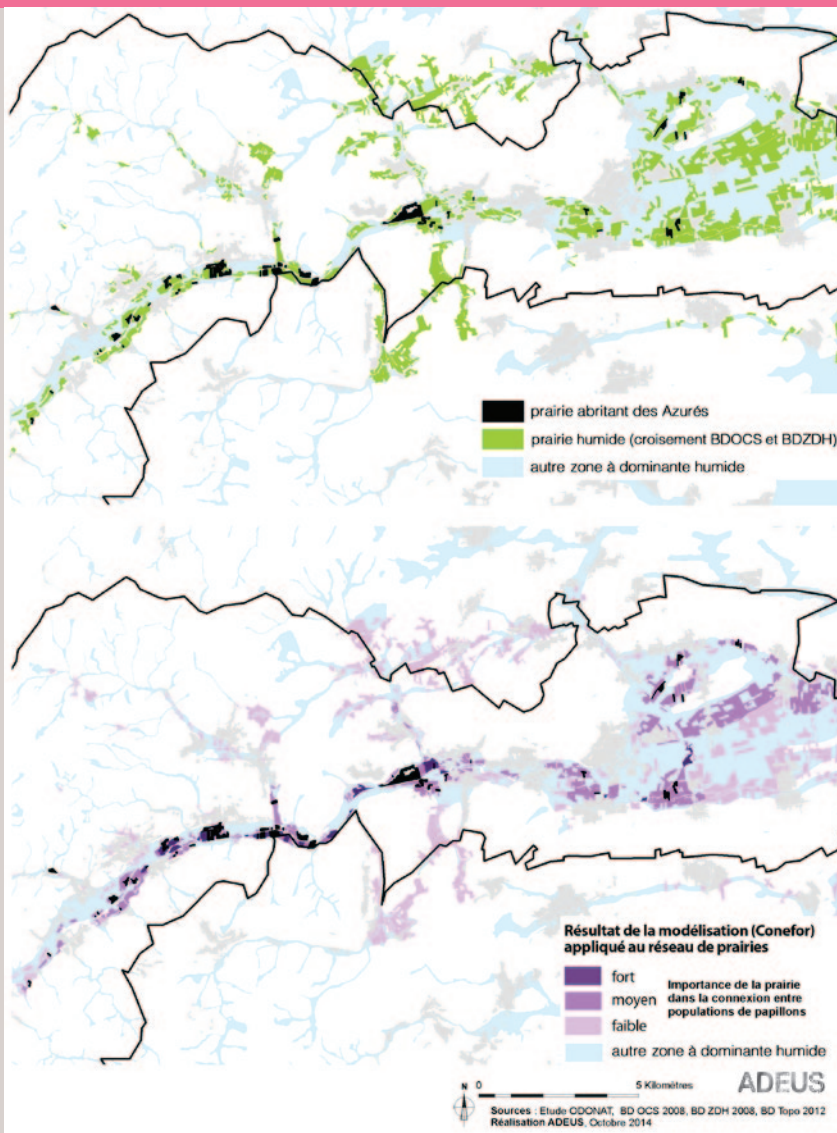
Cette étude a mis en évidence une population importante d'azurés des paluds et d'azurés de la sanguisorbe dans les prairies humides du fond de la vallée.

Elles ont fait l'objet d'une inscription prioritaire dans le projet de SCoT.

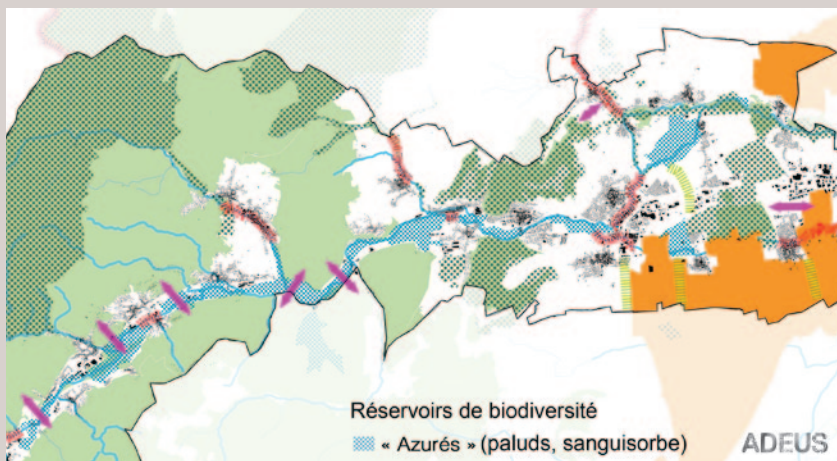
En complément de ces données naturalistes, une méthodologie d'identification et de hiérarchisation des prairies a été mise en place à partir des données d'occupation du sol connues (BDOCS, BDZDH). A été réalisée une modélisation de la connectivité des prairies humides en lien avec les prairies où la présence d'Azurés est avérée. Le résultat met en évidence les prairies humides les plus connectées entre elles et celles qui révèlent un vrai potentiel d'espace-relais pour relier les prairies les unes aux autres.

Cette approche a abouti à une hiérarchisation des prairies en fonction de leur importance. Elles ont ensuite pu être intégrées comme espaces à préserver dans le projet de SCoT et ont pu faire partie de la cartographie de la Trame verte et bleue du SCoT inscrite dans le projet de Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Le DOO y associe des orientations écrites visant la préservation des prairies favorables aux Azurés et des éléments linéaires pouvant favoriser le déplacement des espèces.



CARTOGRAPHIE EXTRAITE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DU SCOTERS



CARTOGRAPHIE EXTRAITE DU PROJET DE DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS



Comment intégrer la présence des Azurés dans les PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) traite de l'organisation spatiale du territoire à une échelle plus fine et est, par conséquent, plus approprié pour intégrer les dynamiques des espèces.

S'il ne peut établir de mesures pour la gestion des populations ou de suivi scientifique, il peut faire le repérage des conditions écologiques nécessaires aux azurés et des espaces naturels indispensables à leur survie, ainsi que proposer des mesures quantitatives et qualitatives pour aider à leur maintien.

De plus, les connaissances sur l'espèce évoluant rapidement, il est possible qu'il y ait un décalage temporel entre le PLU, dont les orientations s'inscrivent sur des périodes de dix à vingt ans, et l'avancement des connaissances naturalistes.

Objectifs à atteindre pour un PLU abritant une population d'azurés des paluds ou de la sanguisorbe

- * Préserver prioritairement des prairies abritant les papillons, et plus largement les prairies à Sanguisorbe ;
- * Préserver du réseau de prairies et des éléments naturels linéaires permettant les déplacements ;
- * Identifier les projets d'aménagement susceptibles de faire l'objet de mesures Eviter-Réduire-Compenser en raison de la présence de l'espèce et les anticiper.

Outils mobilisables dans les PLU

Rapport de présentation

- * Eléments de connaissance sur les papillons pour information de la population. La finesse des études peut permettre de distinguer les prairies humides à Sanguisorbe, habitat des espèces, des autres prairies ;
- * Présentation d'une stratégie globale des mesures compensatoires si des projets d'aménagement sont d'ores et déjà connus dans ou à proximité d'une prairie à azurés, en priorisant leur localisation grâce à une cartographie détaillée de l'espèce et de ses dynamiques.

Règlement graphique

- * Zonage spécifique privilégiant l'inconstructibilité dans les prairies à papillons ;
- * Trame graphique au titre du L 123-1-5-3° du Code de l'urbanisme, pour identifier le réseau de haies ;
- * Marge de recul des constructions, permettant de préserver les berges des cours d'eau, les lisières des boisements humides ;
- * Emplacement réservé, si la commune souhaite aménager un milieu favorable aux papillons.

Règlement écrit

- * Gestion alternative des eaux pluviales, pour limiter les pollutions des eaux et préserver le fonctionnement hydraulique des prairies humides ;
- * Implantation des constructions en retrait des lisières forestières et des cours d'eau, pour préserver la mobilité des cours d'eau et les zones humides à proximité ;
- * Promotion de performances environnementales pour les aménagements dans ou à proximité des prairies humides : niveau de perméabilité, niveau et structure de la végétation pouvant être favorables à l'espèce.

Orientations d'aménagement et de programmation

- * Identification des prairies humides à préserver ;
- * Encadrement des aménagements possibles dans les lisières forestières et les bandes enherbées importantes pour l'espèce.

Mise en oeuvre

Suivi de l'intégration des outils du PLU dans les projets urbains.

SOURCES

- Eléments issus du document : La biodiversité du territoire du SCoT de la Bruche, ODONAT, avril 2013
- Plan national d'actions des Maculinea
- Inventaire des papillons du genre Maculinea des prairies humides de la Vallée de la Bruche, CSA, 2010

- MERLET F. & DUPONT P. (2012). Synthèse bibliographique sur les traits de vie de l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*, Denis & Schiffermüller, 1775), écotypes (*alcon* et *rebeli*) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Office pour les insectes et leur environnement & Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 10 pages.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourggeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**
Équipe projet : **Anaïs Gsell-Epailly** (chef de projet),
Stéphanie Martin
Photos : **Anaïs Gsell-Epailly, Mélanie Pous**
Mise en page : **Sophie Monnin**
PTP 2015 - N° Projet : **3.2.3.1**
© ADEUS - Décembre 2015
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org